

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

Année 1865.

—
(NOUVELLE SÉRIE.)

—
TOME DOUZIÈME

PARIS

F. SAVY, LIBRAIRE

rue Hautefeuille, 24.

—
6 Janvier 1866.

ICONOGRAPHIE ET DESCRIPTION
DE
CHENILLES ET LÉPIDOPTÈRES
INÉDITS

PAR
P. MILLIÈRE

TREIZIÈME LIVRAISON

Présentées à la Société Linnéenne de Lyon, le 9 janvier 1865.



Bucculatrix Lavaterella (1), MILL.

(*Species nova.*)

(Pl. 59, Fig. 4 à 5.)

CHENILLE.

On la reconnaît de suite pour appartenir au genre *Bucculatrix*. En effet, elle possède bien les seize pattes normales. Ce caractère essentiel, l'éloigne des chenilles du genre *Nepticula* qui sont dépourvues de pattes écailleuses, et de celles des *Lithocolletis* qui n'ont que six pattes ventrales. D'autres caractères d'ailleurs, qui seront signalés lors de la description de l'insecte parfait, établissent que c'est bien

(1) De *Lavatera*. (*L. Olbia*, L.)

effectivement dans le genre *Bucculatrix*, Z., Stainton (Londres, VIII, 1862), qu'il convient de placer ce microlépidoptère.

La chenille de la *Lavaterella* mesure à peine dix à onze millimètres de long. Elle est fusiforme, plissée, à anneaux renflés, un peu courbée, d'un blanc vert bleuâtre qui rappelle assez la couleur de la feuille dont elle fait sa nourriture; sans dessins, sans lignes, si ce n'est pourtant la vasculaire ou mieux le tube intestinal qu'on aperçoit sous la peau à moitié diaphane, sous forme d'une ligne médiocrement large, droite, continue et d'un vert foncé. On distingue difficilement les points trapézoïdaux bruns et les autres points d'où partent des poils fins, courts et grisâtres. La tête est petite, lenticulaire, brune. Le premier anneau est muni d'une plaque écailleuse d'un jaunâtre obscur. Les deuxième, troisième et douzième segments sont faiblement lavés de carné en dessus. Les pattes écailleuses sont d'un gris foncé; les autres sont concolores.

Cette petite chenille, dont la lenteur est extrême, vit en novembre et en décembre, aux environs d'Hyères, sur la *Lavatera olbia*, L.; arbrisseau qui croît un peu partout. Vivant d'abord à la manière des mineuses, elle ronge le parenchyme de la feuille tomenteuse dont elle dévorera la surface supérieure quand elle aura atteint l'âge adulte.

Un petit parasite appartenant à l'immense groupe des *Ichneumons*, un *Mesolius*, attaque très-souvent cette chenille et éclot à sa place.

La taille exigüe de ce parasite est proportionnée à celle de sa victime. Il est nouveau sans doute et peut être nommé dès à présent. Je propose pour lui le nom spécifique de *Lavaterellæ*.

Lorsque la chenille de la *Bucc. Lavatarella* éprouve le besoin de se métamorphoser, elle demeure ordinairement sur l'arbuste; elle choisit dans la cavité ou dans le pli d'une feuille une place qu'elle juge convenable et forme très-vite, c'est-à-dire en moins de deux jours, une triple enveloppe protectrice. L'insecte file d'abord une soie blanchâtre ressemblant, vue à la loupe, à du coton cardé très-fin, au centre de laquelle il tisse une coque papyracée solide, plissée, ru-

gueuse, blanchâtre; après quoi ce prévoyant insecte forme, avant de se chrysalider, une troisième enveloppe lisse, opaque, plus blanche que la précédente, où arrive la transformation dans un temps fort court. Il le faut bien puisque l'éclosion de l'insecte parfait a eu lieu le 21 décembre suivant, moins de quinze jours après la métamorphose.

La chrysalide est proportionnellement allongée. Elle est dépourvue, aux anneaux abdominaux, des petites épines qu'on observe chez certaines espèces congénères; différant en cela des chrysalides de *Bucculatrix* décrites par M. Stainton.

Elle est d'un brun mat avec la gaine des antennes et l'enveloppe des ailes descendant assez bas sur l'abdomen; celui-ci se termine par une pointe obtuse, noire et luisante.

INSECTE PARFAIT.

Ce petit lépidoptère, dont l'envergure ne dépasse pas 0^m,09, a tous les caractères des espèces du genre *Bucculatrix* créé par M. Zeller, et successivement adopté par MM. Herrich-Schæffer, Stainton, Staudinger, etc., c'est-à-dire que l'article basilaire des antennes est noduleux, et que la tête est laineuse et sans palpes. Les ailes supérieures sont allongées, légèrement falquées, à fond blanc et largement lavées de brun, de gris bleuâtre et de rougeâtre à diverses places, notamment à celles qui sont parsemées de nombreux atomes noirs. Ces atomes de diverses grosseurs, réunis par groupes, forment autant de taches plus ou moins grandes et qui sont ainsi disposées : une à la base de l'aile et une appuyée au tiers de la longueur de la côte. Une autre tache allongée, plus noire que les autres, longe le bord interne et suit la tache basilaire précitée. Une quatrième tache triangulaire, qui part de la côte, tend à se réunir à la précédente. Une cinquième occupant la place de la coudée, se dirige sur un gros point noir situé à l'angle inférieur. Enfin une tache orbiculaire, cons-

tante et caractéristique est située à l'apex. La frange est longue et concolore; elle est partagée par une rangée de points noirs mieux indiqués au sommet qu'à la base. Les ailes inférieures sont très-étroites, aiguës et d'un gris brunâtre; elles sont garnies de longues franges soyeuses, concolores, mais un peu rougeâtres. En dessous, les quatre ailes ne présentent ni taches, ni dessins; elles sont d'un gris brun plus accusé sur les bords qu'au centre; elles sont de plus luisantes et parfois irisées. Les antennes, médiocrement longues, n'arrivent qu'aux deux tiers de la longueur des ailes; elles sont moniliformes, brunes, à peine annelées de blanchâtre avec le premier article noduleux. La tête est fortement laineuse, c'est-à-dire recouverte de poils longs, serrés, nombreux, blanchâtres et bruns à l'extrémité. Le front est dénudé et blanc. Les yeux sont relativement gros et noirs. Le thorax, assez robuste, est blanchâtre. L'abdomen est long, brun et garni, à l'extrémité, d'un pinceau de poils concolores. Les pattes sont assez longues, avec les cuisses garnies de grands poils soyeux et blanchâtres.

La *B. Lavaterella* semble se rapprocher de la *Boyerella* de Duponchel, pl. 3, fig. 3. — Herr.-Sch. f. 851. = *Albedinella*, Z., Dup., Sup. 78, f. 10 = *Cuculipennella*, Haw. Aussi est-ce après celle-là que cette nouvelle *Bucculatrix* devra trouver place. Elle portera le n° 2,496 bis dans le catalogue Staudinger.

Obs. Ce petit lépidoptère paraît aussi vif que sa chenille est paresseuse. Il vole dans le voisinage des lavatères où les femelles viennent déposer leurs œufs. Au repos, il demeure fixé sur les feuilles de l'arbuste, les ailes embrassant étroitement le corps. Il doit avoir, la chose est probable, plusieurs générations; toutefois, je dirai que je ne l'ai jamais vu voler qu'en hiver, et que j'ai trouvé en abondance sa chenille en même temps que celle de l'*Eubolia Malvata*, qui, on le sait, n'a jamais qu'une seule génération. (*Iconogra.* p. 242.)

Xanthodes Graellsii, FEISTH.

Ann. Soc. entom. Fr. 1837, p. 200, pl. 12, fig. 3. — Hb., fig. 879.

— Dup. Sup. III, pl. 45, fig. 3. — Gn. VI, p. 211. — Stgr. 795.

(Pl. 59, fig. 6 et 7.)

Tous les auteurs qui ont classé cette espèce n'ont pas su que sa chenille a douze pattes; ce qui justifie le placement du genre *Xanthodes* de M. Guenée dans la famille des Acontides et ce qui le rapproche des *Acontia* proprement dites parmi lesquelles les *Xanthodes* européennes avaient été primitivement classées, c'est que toutes ces dernières, en effet, sauf la *Luctuosa*, W., n'ont que douze pattes. Voici la description de la chenille de *Graellsii* qu'au premier abord on pourrait prendre pour un véritable Géomètre.

CHENILLE.

Elle est très-allongée, cylindrique, faiblement atténuée postérieurement, à tête globuleuse, médiocrement grosse. La teinte générale, celle du fond, est le vert clair avec la région dorsale largement lavée de carné vineux qui se fond sur les flancs de l'insecte et finit par se confondre avec la couleur verte. A la place de la ligne vasculaire, on voit une éclaircie dorsale large et continue. La stigmatale est fine, jaunâtre et incertaine. Les stigmates sont rougeâtres et cerclés de brun. Les anneaux sont très-distincts et maculés ainsi que je vais le dire. Le premier est marqué de dix points noirs placés sur deux rangs; les deuxième et troisième anneaux ont huit points noirs placés sur une seule ligne, lesquels sont accompagnés de chaque côté de deux traits noirs perpendiculaires. Tous les autres segments

sont marqués de deux V dont les branches supérieures sont séparées par l'espace dorsal. Les quatrième, cinquième, sixième et septième présentent au milieu de l'espace formé par les deux V précités, deux petits traits noirs et horizontaux. Ces diverses taches sont, ainsi que chez les trois premiers anneaux, accompagnées à droite et à gauche d'un trait fin, noir, perpendiculaire, de trois à quatre millimètres de long. Les points pilifères sont noirs, bien accusés et d'où s'échappe un poil brun, fin, assez long. La tête est globuleuse et d'un jaune testacé, maculée de gros points bruns et d'une ligne transversale noirâtre. L'insecte a douze pattes très-développées : six écailleuses, quatre ventrales et deux anales. Les premières sont effilées et d'un jaune testacé. Les ventrales et anales sont concolores.

Le ventre est d'un vert bleuâtre et n'a pas de lignes.

Cette remarquable chenille vit sur les diverses *Lavatera*, mais principalement sur la *L. olbia*, L. Ces plantes sont abondantes dans le midi de la France, en Espagne, à l'île de Malaga, etc. C'est de cette dernière localité que l'insecte a été rapporté par M. Staudinger.

INSECTE PARFAIT.

Envergure : 0^m,040 à 0^m,042.

Les ailes supérieures sont larges, arrondies, épaisses, d'un jaune paille vif avec la base inférieure très-claire et quelques atomes noirs çà et là répandus. Une liture d'un brun violâtre, partant du milieu de l'aile, aboutit à la frange qui est large et aussi brun violâtre. Quatre ou cinq points ronds, rougeâtres, longent la côte en dessus, mais ils ne la touchent pas. Les ailes inférieures sont d'un blanc hyalin et teintées de brun roussâtre au bord terminal. Le dessous des supérieures est blanc, mais largement lavé de brun roussâtre au bord. Les inférieures sont semblables au dessus.

Les antennes sont simples, brunes et blanches à la base. Le thorax est bien fourni d'écailles et de la couleur des premières ailes. Le front

et le collier sont blancs. L'abdomen est blanc avec l'extrémité rous-sâtre.

La femelle ressemble au mâle.

Cette jolie noctuelle a été trouvée pour la première fois aux environs de Barcelone par M. le professeur Graells auquel le général Feisthamel l'a dédiée. Depuis elle a été élevée en Espagne en grand nombre, et aujourd'hui cette espèce est répandue dans toutes les collections. Elle n'a point encore été rencontrée en France, mais j'espère qu'avant peu, nos provinces méridionales où, je l'ai dit, croissent abondamment les *Lavatera*, nous la fourniront.

Obs. L'auteur du *Species général des Lépidoptères* ayant su que j'allais donner l'historique des premiers états de la *X. Graellsii*, m'a prié de faire imprimer à la suite de mon article la note suivante :

NOTE DE M. GUENÉE.

La connaissance que j'ai depuis longtemps de la chenille de la *Xanthodes Graellsii* qui avait été envoyée d'Andalousie à M. Becker il y a plus de dix ans, et qu'il m'avait généreusement sacrifiée, m'engage à ajouter cette note à l'article de M. Millière, pour compléter les renseignements qu'il donne ici sur cette curieuse chenille.

Comme celle que j'ai élevée diffère un peu de celle de M. Millière, je ne puis mieux faire que de transcrire la description que j'avais prise, dans le temps, sur le vif.

« Elle n'a que trois paires de pattes membraneuses ; mais toutes
« ces pattes sont remarquablement longues, effilées et coniques, sur-
« tout les deux paires ventrales. Les pattes écailleuses sont aussi
« très-développées et implantées sur des mamelons très-saillants,
« presque comme celles des *Ennomos*. Le corps est très-allongé, mo-
« niliforme, subdiaphane, avec les quatre premiers anneaux renflés
« et les derniers atténués. La tête est presque aussi haute que le pre-

« mier anneau, saillante, globuleuse, mais aplatie en avant et un
 « peu élargie par en bas. Les trapézoïdaux sont noirs, verruqueux,
 « mais fins et surmontés chacun d'un très-long poil. Les latéraux
 « sont tout aussi visibles, également noirs, mais à poils moins longs ;
 « enfin les ventraux, quoique concolores, sont aussi bien distincts ;
 « mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que sous les 6^e et 7^e an-
 « neaux qui, chez les autres chenilles, sont ordinairement pourvus
 « de pattes membraneuses, il existe ici deux points ventraux surnu-
 « méraires et placés immédiatement au dessous du 2^e ventral supé-
 « rieur, comme si ces points étaient les rudiments des pattes
 « absentes !

« Tout le corps de cette curieuse chenille est d'un vert clair un peu
 « jaunâtre et transparent, avec une large bande vasculaire d'un
 « jaune citron, liserée de chaque côté d'un filet d'un blanc bleuâtre
 « mat, mais incertain. La stigmatale est semblable, mais plus étroite
 « et entièrement jaune. Elle porte, dans son milieu, les stigmates qui
 « sont ferrugineux et entourés de trois points latéraux noirs. De
 « chaque côté de la vasculaire on voit un chevron linéaire noir, dans
 « le milieu duquel est un trait noir aussi et isolé, sur les 4^e, 5^e, 6^e et
 « 7^e anneaux, vide sur les autres. Ces dessins sont remplacés, sur
 « les trois premiers, par une série transversale de points noirs dont
 « les deux derniers sont séparés par une tache jaune. Enfin on voit,
 « en avant et en arrière de chaque incision, un trait grêle transversal
 « également noir. Le clapet anal est marqué d'une tache ou ban-
 « delette d'un rouge de sang. La tête est couverte de points noirs
 « très-nets, arrondis et régulièrement disposés.

« J'ai élevé cette chenille avec des feuilles de mauve et de lavatère,
 « et elle a subi sa transformation le 15 août. Malheureusement elle
 « est morte avant de l'avoir entièrement opérée.

« Je saisis cette occasion pour rectifier une erreur que j'ai com-
 « mise dans mon *Species*. J'ai dit que la *X. Graellsii* se trouvait non-
 « seulement en Europe, mais aussi aux Indes orientales, en Nubie,
 « à l'île Maurice et à Madagascar. J'ai reconnu depuis que les indivi-

« dus d'Andalousie forment une espèce distincte. Celle que je consi-
« dérais comme la femelle appartient aussi à une tout autre espèce.
« La femelle de la *Graellsii*, qui n'était pas connue alors, a les ailes
« inférieures blanches comme le mâle et seulement plus largement
« lavées de brun jaunâtre au bord terminal. J'ai reçu depuis plu-
« sieurs autres *Xanthodes* nouvelles, et entre autres une espèce
« d'Australie, qui n'ont point été décrites dans mon *Species*; mais
« ce n'est pas ici la place de nous en occuper.

« J'appelle, en terminant, l'attention sur ce que j'ai dit dans ma
« description touchant les verrues ventrales qui remplacent les
« deux premières paires de pattes membraneuses chez cette espèce,
« et je me réserve d'entrer quelque jour dans des détails plus étendus
« à ce sujet. Je remarque dès à présent que ce fait ne se reproduit
« pas chez les autres Noctuérides dodécapodes, comme les *Plusia*,
« la *Cerocala scapulosa*, etc. Malheureusement je n'ai pas mainte-
« nant de chenilles d'Acontide sur lesquelles je puisse le vérifier.
« Ce que je puis ajouter ici, c'est qu'à mesure que mes observa-
« tions se sont étendues, le rôle des points tuberculeux que j'ai
« signalés le premier sur les chenilles, m'a paru de jour en jour
« plus important et plus curieux à étudier en détail.

« A. GUENÉE. »

Nychiodes Lividaria.

Hb. pl. fig. 141. — Tr. VI, 1, 207 — Cup. IV, pl. 55. fig. 1.
— Herrich-Sch. fig. 37. — Gn. IX, p. 221. — Stgr. cat. 255.
(Aberr. *Andalusiaria*, MILL.)

(Pl. 60, fig. 2.)

Cette remarquable variété est plus petite que l'espèce ordinaire
d'un tiers environ; elle s'en éloigne sensiblement par la coloration.

Le fond au lieu d'être brun plus ou moins sombre, est d'un blanc un peu carné au centre de chaque aile, surtout aux supérieures. De nombreux atomes noirs répandus irrégulièrement en salissent la surface. Les lignes coudée et extrabasilaire ainsi que le point cellulaire sont très-nettement écrits en noir. La frange est également blanche; elle est entrecoupée de noirâtre et précédée d'un liseré noir festonné aux quatre ailes. Le dessous serait entièrement blanc, s'il n'était aspergé d'atomes bruns, moins nombreux toutefois qu'en dessus. Le point cellulaire est bien écrit aux quatre ailes. Le thorax est fourni d'écaillés blanchâtres, carné au sommet et, ainsi que l'abdomen, aspergé d'atomes foncés.

Cette curieuse variété, qui paraît rare en Espagne, est constante; comme telle, je crois devoir lui imposer un nom qui rappellera sa patrie.

Je possède deux sujets ♂ et ♀ d'une sous-variété de cette *Nymphodes*, obtenus de chenille. Ils proviennent également de l'Andalousie. Ces deux exemplaires diffèrent assez sensiblement des *Lividaria* de la France centrale : ils sont plus petits, plus sombres avec les lignes transversales plus larges et mieux écrites. La coudée est plus anguleuse, la tache cellulaire est moins allongée. Le dessous présente aussi quelques différences appréciables. Je me demande si cette seconde aberration espagnole, qui pourrait bien être le type de l'*Andalusaria*, car je la crois plus abondante que celle-ci, ne constituerait pas une espèce distincte.

Aberr. A.

(Pl. 60, fig. 1.)

Je ne sais trop s'il faut rapporter cette variété aux sujets que possède M. Ledérer, qui sont plus ternes que le type et qui proviennent de Beyrouth (Gn. IX, p. 222). L'individu dont il s'agit est un mâle; il

est un peu plus grand que l'espèce ordinaire, bien développé, très-sombre, c'est-à-dire d'un brun ferrugineux roussâtre, surtout au centre de chaque aile. Sur ce fond obscur les lignes et le point cellulaire qui est très-petit paraissent à peine indiqués. Le sablé noir est si fin et si serré qu'on ne peut le distinguer qu'à la loupe. Le dessous est semblable au dessus ; cependant la tache cellulaire est un peu mieux écrite. Les antennes, le thorax et l'abdomen participent de la couleur des ailes. Ce sujet qui a été obtenu *ex larva* provient des environs de Châlon-sur-Saône où le type est fort abondant et où on obtient au printemps la chenille qui passe l'hiver, en la cherchant sur les *Prunus spinosa* petits et rabougris situés sur certaines collines bien exposées.

Obs. On peut obtenir cette chenille d'œufs pondus par des femelles accouplées en captivité ; mais pour l'élever il est indispensable de lui faire passer l'hiver en plein air où pendant quatre à cinq mois elle ne mange absolument rien. L'atmosphère des appartements ne saurait lui convenir ; j'en ai fait souvent l'essai.

Je dirai encore à propos de la *Lividaria*, que l'espèce fait partie de notre faune lyonnaise, bien qu'elle soit rare dans le département. J'ai pris deux fois la chenille au Mont-Cindre, en mai, sur le Prunellier, et une fois en été (1852) l'insecte parfait, à la Cité-Napoléon.

Pachnobia Hyperborea, DALM.

Bdv., p. 71. — Zett. Ins. Lapp. 938. — Gn. V, 342. = *Aquilonaris*, Zett. l. c. 940. = *Alpicola* ? Zett. l. c. — Stgr. 67.

(Pl. 60, Fig. 3 et 4.)

Envergure : 0^m,024 à 0^m,025.

Les ailes supérieures sont un peu arrondies à l'apex, robustes et

bien fournies d'écaïlles. Leur fond brunâtre clair est traversé par une large bande grise médiane. Les lignes et taches ordinaires sont bien indiquées ; le tout est finement aspergé d'atomes bruns. La coudée est fine, dentée, flexueuse ; elle est suivie de la subterminale, un peu plus épaisse à la hauteur de la réniforme, et présente à cette place deux taches noires cunéiformes, courtes. La réniforme est grande, bien formée, blanchâtre, arrêtée en noir et teintée de rougeâtre sur les bords. L'orbiculaire, incomplète par en haut, est grande et comprise dans la bande grise précitée. La tache claviforme, relativement très-grande, est mal arrêtée par en bas. Les ailes inférieures sont d'un gris noirâtre plus clair à la base, avec les franges blanchâtres. Le dessous est d'un gris un peu vineux au bord supérieur de chaque aile, avec une large bande enfumée qui les traverse du haut en bas. La tache cellulaire, indiquée aux quatre ailes, est ronde aux supérieures et allongée aux inférieures. Les antennes sont garnies de lamelles distinctes. Le thorax est robuste, bien fourni d'écaïlles et semblable aux premières ailes. L'abdomen, dont chaque anneau est un peu crêté, est brun et lavé de rougeâtre à l'extrémité.

La femelle est un peu plus petite que le mâle ; cependant ses ailes paraissent plus arrondies, elles sont aussi beaucoup plus claires ; c'est-à-dire que le brun des supérieures est remplacé par une teinte gris clair aspergé de rares atomes bruns. Les lignes transversales sont plus mal écrites que chez le mâle, la subterminale entre autres ; cependant la claviforme est grande, bien formée et complètement arrêtée sur les bords. Les inférieures sont grisâtres et un peu enfumées extérieurement. Le dessous rappelle celui du mâle ; toutefois la large bande enfumée n'existe pas. Les antennes sont à peine crénelées. Le thorax et l'abdomen sont d'un gris blanchâtre.

Cette espèce, qui est une des plus remarquables du genre, n'a été figurée nulle part. On ne connaît pas, en France du moins, l'ouvrage où Dalmen l'a décrite. Je suppose même qu'elle ne l'a été d'une manière convenable que dans le *Species* de M. Guenée. (V. p.342.)

La *Pach. Hyperborea* a été rapportée du Cap-Nord par M. Stau-

dingier. C'est encore une très-grande rareté. Je possède en collection le ♂ et la ♀ obtenus *ex larva*.

Hepialus Lupulinus.

L., S. V., Esp., p. 81, pl. 1, fig. 4. God. IV, p. 1, pl. 5, fig. 6.
Esp., Bdv. 614, Stgr. 117. = *Flina*, Esp., Hb. pl. 210, fig. 1.

(Pl. 60, Fig. 5 à 7.)

Les premiers états des Hépiâles sont à peine connus : la chenille seule de l'*Humuli* a été observée; cependant il importerait, au point de vue agricole et horticole, de connaître les mœurs de leurs larves, afin de combattre les ravages nombreux que la plupart de ces chenilles voraces causent à un grand nombre de nos plantes potagères et d'agrément. Je suis à même de fournir des détails sur une des plus dangereuses de ces larves : celle de l'*Hepialus Lupulinus*.

CHENILLE.

Elle est allongée, cylindrique, rase, à peine carénée sur les côtés, avec la tête grosse et les seize pattes bien développées. Elle est d'un blanc jaunâtre, livide, et a les premiers anneaux teintés de violacé par les matières ingurgitées et contenues dans le tube intestinal. Les derniers anneaux sont lavés d'une couleur carnée. La tête est aplatie, carrée, rougeâtre et armée de puissantes mandibules. Les stigmâtes sont ovales, jaunâtres et cerclés de noir. Le premier anneau est recouvert en presque totalité par une plaque écailleuse rougeâtre. Le ventre serait concolore si les matières contenues dans le tube intestinal n'étaient indiquées en bleu violacé dans toute la longueur de l'insecte. Les pattes écailleuses sont d'un jaune obscur; les ventrales sont

unicolores; celles-ci marquées d'une tache noire antérieurement. Les points pilifères et trapézoïdaux sont bruns et laissent échapper des poils noirs médiocrement longs.

Cette chenille, qui éclot dès la fin de l'été, vit aux dépens d'un assez bon nombre de plantes; ce sont surtout les *Daucus*, les *Bryonia*, les *Valeriana*, dont elle dévore les racines charnues et qu'elle fait infailliblement périr à la longue; en effet, à l'abri sous une épaisse couche de terre, elle brave le froid, et la mauvaise saison ne saurait arrêter ses ravages. Elle mange donc et continue à grossir pendant l'hiver entier; ce n'est qu'au printemps, vers la fin de mars ou le commencement d'avril que, parvenu à sa taille, ce ver blanc, ainsi nommé par quelques horticulteurs, se choisit, au milieu des racines d'une des plantes attaquées, un lieu propice où il pourra se transformer rapidement dans une position perpendiculaire, la tête en haut.

La chrysalide qui, par sa forme, a certaine analogie avec celles des *Sesia*, est allongée, cylindrique, d'un brun rougeâtre, avec l'enveloppe des ailes assez courte et les segments abdominaux disposés en spirale et garnis de dents ou petits crochets fins, aigus et inclinés en bas; ils s'arrêtent au pénultième, où ces crochets sont plus développés que sur les autres anneaux. L'enveloppe des yeux et celle des crochets précités sont garnies de poils bruns, courts et raides. Il est supposable qu'ils servent à l'insecte lorsque celui-ci doit éclore et que c'est aussi au moyen des dents placées sur les anneaux, qu'en opérant un mouvement de rotation, il chemine jusqu'à l'ouverture où il travaille immédiatement à se débarrasser de son enveloppe. Cette opération a lieu ordinairement vers le quinze ou le vingt mai, c'est-à-dire cinq ou six semaines après la chrysalidation.

La longue galerie que cette chenille a formée bien avant sa métamorphose et qu'elle a successivement agrandie, ou mieux le long tube en soie dans la composition duquel il entre des grains de terre, et dont l'ouverture arrive à la surface du sol, a dû lui servir à descendre profondément dans la terre lorsqu'arrivent de grands froids,

et à remonter jusqu'à l'orifice dès que le temps devient plus doux. Nouvelle preuve de cet admirable sentiment de la conservation accordé par le Créateur à tous les êtres qu'il a formés.

INSECTE PARFAIT.

Envergure : le ♂ 0^m,025 à 0^m,027 ;

la ♀ 0^m,030 à 0^m,032.

Le mâle, que Fabricius a nommé *Obliquus*, a les ailes allongées, étroites, rectangulaires, d'un brun jaune rougeâtre, traversées par deux bandes blanches obliques, disposées de telle sorte que leur réunion au milieu du bord abdominal forme une sorte de V au milieu duquel on voit un trait blanc longitudinal. La frange est concolore et précédée d'une rangée de petites taches nervurales triangulaires et jaunâtres. Les inférieures sont d'un brun fuligineux et unies. Le thorax est recouvert de poils concolores.

La femelle est non-seulement plus grande que le mâle, mais elle est toujours sensiblement plus pâle.

On rencontre cette espèce partout en Europe, où elle est très-répandue.

***Gelechia Psoralella* (1), MILL.**

(*Species nova.*)

(Pl. 61, fig. 1 6.)

CHENILLE.

Cette petite larve éclot à la fin d'octobre, alors que les feuilles radicales de la plante qui doit la nourrir, commencent à se développer.

(1) De *Psoralea* (*P. bituminosa*, L.).

Jusqu'à sa première mue, l'insecte se tient au revers de la feuille, après quoi il plie celle-ci en deux dans le sens de la nervure principale, en lie les bords seulement, et là, complètement à l'abri du froid, de l'humidité et de ses ennemis, il ronge lentement la pellicule supérieure de la feuille sans la trouser jamais. La chenille qui, dans le jeune âge, est d'un brun foncé presque noir, demeure une bonne partie de l'hiver sans beaucoup grossir. La nourriture venant à lui manquer, elle change une première fois de demeure, puis une seconde, puis une troisième avant de parvenir à toute sa taille. Arrivée à la grosseur qu'elle doit avoir vers les derniers jours de février, la petite chenille ne se contente plus de ronger le parenchyme de la feuille, elle attaque celle-ci dans toute son épaisseur. A cette époque de sa vie cette larve est fusiforme avec les extrémités très-atténuées et les anneaux renflés tous distincts. Elle est de plus fortement plissée et son aspect général est le rougeâtre vineux, tournant parfois au brunâtre. Le corps ne présente pas les lignes vasculaire et sous-dorsale ordinaires, si ce n'est toutefois une éclaircie blanchâtre sur les deuxième, troisième et quatrième anneaux; on voit au milieu de chaque segment une large tache ou bande brune transversale, irrégulière, descendant jusqu'à la stigmatale; celle-ci est fine, ondulée, claire et continue. Le ventre est concolore et n'a pas de lignes. Les stigmates sont relativement gros, noirs et cerclés de blanchâtre. La tête est petite, lenticulaire, noire et dégagée du premier anneau; celui-ci dont la partie antérieure est blanchâtre est muni, ainsi que le dernier segment, d'une plaque écailleuse noire, étroite, luisante, placée au milieu et descendant de chaque côté jusqu'à la hauteur de la stigmatale. Les pattes écailleuses sont noires et annelées de blanchâtre; les autres pattes sont d'un vineux obscur et également annelées. Une forte loupe permet de distinguer les points trapézoïdaux foncés, surmontés de poils courts et bruns.

Cette chenille vit à Amélie-les-Bains (Pyrénées-Orient.) sur la *Psoralea bituminosa*, L., plante à odeur bitumineuse prononcée, des

feuilles de laquelle l'insecte doit se nourrir exclusivement. Si, comme je le pense, l'espèce a plusieurs générations, le printemps doit en voir paraître deux et peut-être davantage. La chenille se métamorphose rarement dans les feuilles : le plus souvent elle se cache parmi les détritux de végétaux où a promptement lieu la transformation.

La chrysalide, formée au centre d'une petite coque tissée en soie blanchâtre, est allongée, obtuse au sommet, effilée, conique et granuleuse à l'extrémité, rougeâtre et luisante. L'enveloppe des ailes, descendant assez bas sur l'abdomen, est brune et striée de rougeâtre. La pointe abdominale est garnie de quelques poils courts, droits et grisâtres. L'éclosion de la *Gelechia* arrive dès la fin de mars et se prolonge jusqu'au commencement de mai.

Pendant les premiers jours de février de cette année (1865), j'ai retrouvé aux environs de Cannes (Alpes-Maritimes) et à Fréjus, au pied d'une muraille romaine, plusieurs chenilles de la *Psoralella* dans les mêmes conditions que, deux ans plus tôt, j'avais observé celles que je viens de décrire aux environs d'Amélie-les-Bains.

INSECTE PARFAIT.

Il est très-voisin des *Gelechia Bigutella*, H.-S. f. 521 — *Coroniella*, H.-S. f. 522 et *Leucopalpella*, H.-S. f. 523 dont il a le facies général; mais il s'éloigne de ces deux Tinéides par plusieurs caractères importants, tels que : le premier article des antennes qui est noduleux, la forme différente des ailes inférieures, la disposition autre des taches des supérieures, et la taille plus grande de près du double. Voici d'ailleurs sa description :

Envergure : 0^m,013 à 0^m,014. Les premières ailes sont allongées, un peu arquées à la côte, assez fournies d'écaillés avec l'apex aigu. Elles seraient entièrement d'un noir de jais uni et luisant n'étaient deux taches d'un jaune rougeâtre placées à la hauteur de la coudée:

la première, de forme triangulaire et appuyée à la côte, la seconde, allongée et atteignant le bord abdominal (1). La frange est longue et concolore. Les ailes inférieures sont plus larges que les supérieures, cultriformes, finissant en pointe aiguë et d'un gris fuligineux. La frange est fort longue et unicolore. Le dessous des quatre ailes est d'un gris brun uni, luisant, où les taches des supérieures apparaissent, mais d'une manière incertaine. Les antennes sont longues, noires, avec le premier article sensiblement noduleux. Elles sont crénelées, et cette crénelure m'a semblé plus prononcée à l'extrémité de l'antenne qu'à la base. Les palpes sont visibles, arqués, aigus et relevés. Le premier article est d'un gris brun, le dernier est presque blanc. La tête et les yeux sont noirs. Le thorax est robuste, noir et assez fourni d'écaillés. L'abdomen qui est également noir et presque dénudé, dépasse les ailes inférieures. Les pattes sont noires et luisantes.

La *Gelechia Psoralella* doit avoir, comme je l'ai dit, plusieurs générations. Elle trouvera place après la *Gelechia Biguttella*, H.-S., et portera dans le catalogue Staudinger le n° 1686 bis.

Variété de la

***Lycœna* *Ægon*, S. V.**

[Hub. pl. 313, fig. 5. — God. I, pl. 11, fig. 4. — Bdv. 76. —
Stgr. 105. = *Alsus*, Esp. pl. 101, fig. 3 et 4.
(Aberr. A.)

(Pl. 61, Fig. 7.)

Cette jolie variété, qui est de grande taille, s'éloigne du type par une teinte bleuâtre répandue sur les ailes, principalement aux infé-

(1) Cette seconde tache a, certaines fois, la forme triangulaire de la première.

rieures, par une tache cellulaire blanche vivement indiquée aux quatre ailes en dessus et en dessous, et, aux supérieures, par des rayons blancs dont la base s'appuie sur la ligne brune subterminale. Le dessous, dont le fond est moins brun que chez le type, ne différerait pas sensiblement de ce dernier, si les nombreuses taches noires n'étaient remplacées par des taches blanches. Enfin le vert métallique, à la base des ailes inférieures, n'existe pas.

Cette curieuse variété de l'*Ægon* a été trouvée par M. Fallou, lors de l'excursion de la Société entomologique de France, à Montpellier, en juillet 1857. Il en a déjà été dit quelques mots par M. Martin à la séance du 23 septembre 1857 (*Bull. ent.* CVI). Avant cela il n'avait été signalé qu'une variété de la *Lycæna Ægon* (la *Bella*, H. — S., 227, p. 127). Cette dernière paraît constante.

Celle que je viens de décrire n'est qu'accidentelle; elle sera indiquée par la lettre A. Elle appartient au cabinet de mon collègue et ami, M. Fallou, de Paris.

Myelois (1) Robiniella, MILL.

(*Species nova.*)

(Pl. 61, Fig. 7 à 10.)

L'insecte parfait de cette nouvelle espèce, qui éclot en été, dépose ses œufs sur la silique récemment formée du *Robinia-pseudo-acacia*, L. Peu de jours après arrive l'éclosion de la petite chenille. Celle-ci perce l'un des côtés de la gousse très-tendre alors, s'introduit dans l'intérieur et grossit aux dépens des graines qu'elle ronge lentement, sans que la gousse ait l'air d'en souffrir. Rien ne décèle la présence

(1) Genus *Ilythia*, Dup.

de ce ver destructeur dans l'intérieur de la silique, et ce n'est qu'à la vue d'un petit trou rond pratiqué vers le milieu d'un de ses côtés qu'on reconnaît qu'un insecte y a séjourné; mais il est trop tard pour le trouver, car alors il est descendu de l'arbre pour se métamorphoser.

CHENILLE.

Jeune, elle est verdâtre; parvenue à sa taille, au commencement d'août, elle présente trois couleurs: la tête est jaunâtre, les premiers anneaux sont d'un violacé verdâtre, le reste est vert avec la région dorsale d'un carminé plus ou moins vineux. L'insecte est fusiforme, atténué en avant et plissé transversalement. La tête est petite, lenticulaire, jaunâtre, avec les mandibules brunes et les ocelles noires disposées en demi-cercle. Le premier anneau, qui est écailleux ainsi qu'on le remarque chez beaucoup de chenilles de microlépidoptères, est concolore et caractérisé par cinq points noirs disposés en croissant au bord de l'incision postérieure. Le tube intestinal se voit distinctement à partir du second segment; il occupe la place de la vasculaire et se prolonge jusqu'au pénultième. La ligne sous-dorsale n'est pas indiquée; la stigmatale est plus claire que le fond, étroite et continue. Le ventre est d'un vert bleuâtre et n'a pas de lignes. Les seize pattes sont: les premières, d'un blanc jaunâtre; les autres, de la couleur du fond. Les points trapézoïdaux et pilifères, indiqués en brun, donnent naissance à des poils courts et blanchâtres.

C'est du dix au vingt août que cette chenille, qui semble avoir les mœurs de la *Pempelia Etiella*, Tr. (*Iconog.* Mill. p. 248), et que j'ai trouvée assez abondamment à Celles-les-Bains (Ardèche), quitte sa retraite pour se métamorphoser. Elle ne demeure jamais dans la silique, comme je l'ai dit, pour effectuer cette importante opération. Descendue du *Robinia*, au moyen d'un fil de soie, elle cherche parmi les mousses et les feuilles sèches un lieu où elle devra passer l'hiver à l'état de chrysalide. Celle-ci ne présente rien d'extraordinaire; elle

est assez courte, d'un rouge acajou luisant, avec une pointe abdominale obtuse. Ce n'est qu'en juin de l'année suivante qu'éclot le petit lépidoptère.

INSECTE PARFAIT.

C'est de la *Chrysorrhœlla*, Zk., Tr., H.-S. fig. 68, — Dup., Sup. fig. 67. (*Tetricella*. S. V. — Hb. fig. 241. — Stgr. 489) que cette espèce se rapproche le plus; cependant elle est un peu plus petite, et les dessins des ailes supérieures sont différents.

Enverg. 0^m,021 à 0^m,022. Les premières ailes sont allongées, un peu falquées à la côte et d'un gris faiblement bleuâtre lavé de roussâtre à diverses places. Les dessins sont très-simples; ils consistent : 1° en une tache noire, étroite, appuyée à la naissance de la côte qu'elle longe dans son premier quart et qui descend jusqu'à la moitié de l'aile où elle finit en pointe aiguë; 2° en une ligne subterminale en zigzag, partant de l'apex et traversant l'aile dans toute sa longueur. Cette ligne, très-anguleuse, large à son point de départ, est accompagnée antérieurement d'une ombre rougeâtre qui laisse voir entre elles le fond de l'aile sous forme d'un filet délié. Les points nervuraux sont à peine indiqués en brun; les franges sont larges et concolores. Les ailes inférieures sont grandes, unies et un peu carnées sur les bords. Le dessous des quatre ailes n'a absolument rien de remarquable : il est uni, grisâtre et luisant. Les palpes sont fort longs et bien fournis de plumules sur les deux premiers articles. Les antennes sont fines, concolores, avec une faible nodosité à la base. Les yeux sont gros et à peine plus foncés que le thorax. Celui-ci est robuste et de la couleur des ailes supérieures; l'abdomen, de grosseur normale, a la teinte des secondes ailes. La poitrine et les pattes sont grisâtres.

Il paraît évident que cette *Myelois* nouvelle, d'après ce que j'ai dit des mœurs de sa chenille, n'a qu'une génération par an.

Obs. J'ai, à plusieurs reprises, cherché, sans résultat, les larves de la *Robiniella* ou simplement les traces de leur passage dans les gousses des nombreux acacias de nos environs. Je n'ai pas trouvé davantage l'insecte parfait.

Arge Clotho.

Hb. (Var. *Cleanthe*), Bdv. Icon. pl. 26, fig. 1-3. — Dup. I, pl. 25, fig. 5 et 6. — Hb., pl. 975, fig. 9. — Vill. et Gn. p. 77. —
— Stgr. cat. 241.

(Pl. 62, fig. 1 à 3.)

CHENILLE.

Elle est plus allongée que celle de sa congénère la *Galathea*, mais aussi elle est moins fusiforme et entièrement pubescente, la tête et les pattes comprises. Les anneaux sont distincts et plissés transversalement. Le corps est d'un jaune citron tirant un peu sur le verdâtre ; les cinq lignes ordinaires sont fines, assez bien indiquées et règnent du second au onzième segment. La vasculaire est un peu plus accusée que le fond ; ce qui la fait ressortir, c'est qu'elle est liserée de blanchâtre des deux côtés. Les sous-dorsale et stigmatale sont jaunâtres et plus larges que la première ligne. Les stigmates sont noirs, visibles à l'œil nu et cerclés de rougeâtre faible. Le ventre, qui est plus clair que le reste du corps, ne présente pas de lignes. La tête est assez grosse, globuleuse et dégagée du premier anneau : elle est d'un jaune un peu rougeâtre avec les ocelles indiquées en brun, et les mandibules rougeâtres. Les pattes sont concolores : les écailleuses ont le dernier article brunâtre.

Cette chenille qui se cache soigneusement pendant le jour, a été

trouvée pour la première fois en Espagne par M. Staudinger, qui a bien voulu me la communiquer. Elle vit sur diverses graminées, mais plus particulièrement sur la *Lamarckia aurea*, L., plante propre aux contrées méridionales de l'Europe.

Pour se métamorphoser, la chenille du *Cleanthe* se suspend la tête en bas à une tige d'herbe, et trois ou quatre jours lui suffisent pour opérer sa transformation. La chrysalide est renflée et d'un brun clair presque mat; elle est finement striée de rougeâtre sur l'enveloppe des ailes et celle de la poitrine. La place des yeux et le sommet de la chrysalide tirent sur le brun. Le papillon éclot quinze ou seize jours après.

INSECTE PARFAIT.

Envergure : 0^m,048 à 0^m,050. Cette espèce, présentée comme distincte du *Clotho* par plusieurs de nos auteurs français, ne serait, aux yeux des auteurs allemands, qu'une variété locale de cet *Arge*. Il est fâcheux que la chenille du type, celle du *Clotho*, ne soit point connue, car en la comparant à celle du *Cleanthe* que je fais figurer aujourd'hui, on pourrait trancher la question. Espérons toutefois qu'elle sera bientôt éclaircie.

Le *Cleanthe* est de la taille et a le port du *Clotho*; mais les taches des quatre ailes sont généralement plus grandes et recouvrent davantage leur surface; cependant les lunules marginales sont plus petites.

Cette espèce ou variété découverte par feu Honorat dans les Basses-Alpes, a été retrouvée abondamment par notre compatriote Donzel, dans les mêmes lieux. Depuis elle a été rapportée de l'Espagne, du Portugal et de la Sicile par tous les lépidoptéristes qui ont chassé dans ces riches contrées, et enfin retrouvée en abondance, ces dernières années, dans le département de la Lozère.

Arge Lachesis.

Hb., pl. 186, fig. 7. — God. II, pl. 13, fig. 1-2. — Vill. et Gn. p. 75 — Bdv. 183 — Stgr. 236 = *Nemausiaca*, Esp. pl. 96, fig. 1 et 2.

(Pl. 62, fig. 4 et 5.)

CHENILLE.

Elle est fusiforme avec le dernier anneau sans queue bifide et entièrement pubescente ainsi que la chenille du *Cleanthe* son congénère. Sa couleur générale est carnée avec les lignes ordinaires d'un carminé pâle. Des traits transversaux indiqués sur chaque anneau, s'arrêtent à une ligne longitudinale étroite et continue, placée au dessous de la stigmatale. Le ventre plus pâle que le dos n'a pas de lignes. La tête est jaunâtre, globuleuse et hérissée de poils roussâtres avec les ocelles et les mandibules indiquées en brun. Les seize pattes [sont concolores, mais la couronne des ventrales est brune. Les stigmates sont tous gros et noirs.

Cette chenille qui m'a été envoyée d'Espagne, se cache soigneusement et ne quitte sa retraite que la nuit pour manger. Elle vit ainsi que ses congénères sur diverses espèces de graminée ; cependant la *Lamarckia aurea*, L. semblerait la nourrir plus spécialement.

INSECTE PARFAIT.

Envergure : 0^m,058 à 0^m,060. Il est toujours un peu plus grand que ses congénères *Galatha* et *Psyche*. Les ailes sont grandes, bien développées, d'un blanc un peu jaunâtre avec le bord subterminal noir, sur le fond duquel se détachent les divers dessins qui ca-

ractérisent l'espèce. En dessous les premières ailes seraient la répétition du dessus si l'extrémité apicale n'était teintée de jaunâtre : elles sont complètement lavées d'une couleur soufrée, obscure. Les secondes ailes sont aussi lavées de la même teinte, néanmoins les taches ocellées se distinguent assez bien.

Cet *Arge* est un des plus anciennement connus, cependant *Engramelle* n'en parle pas.

Le *Lachesis* qui vole en juin et juillet, habite le midi de l'Europe, mais plus particulièrement les Pyrénées-Orientales, l'Espagne, le Portugal et l'Italie.

Feu Donzel nous dit dans ses notes manuscrites qu'il a pris le *Lachesis* jusqu'à 1,200 mètres sur les contre-forts du Canigou. MM. Guenée et Bellier l'ont pris abondamment en 1857 aux environs du Vernet, où il est le seul de son genre.

***Bombyx Vandalicia*, MILL.**

(*Species nova.*)

(Pl. 62, fig. 6 et 7.)

CHENILLE.

Cette larve d'origine espagnole nous a paru complètement inconnue à M. Staudinger et à moi. C'est pour appeler sur elle l'attention des entomologistes que je la fais connaître. C'est d'après deux chenilles soufflées parfaitement préparées et qui sont l'une à moitié ou aux deux tiers de sa taille, et l'autre, adulte sans doute, que je fais ma description. La plus grande de ces deux larves, celle que je crois adulte, est de la grosseur des chenilles du *Bombyx Catax* ou du *Bombyx Everia*; toutefois elle me paraît plus épaisse et peut-être relativement plus courte. La villosité, tout aussi longue, est plus

fournie que celle des deux chenilles auxquelles je la compare. Elle est cylindrique, médiocrement allongée et recouverte de poils nombreux implantés par faisceaux sur de gros points pilifères ovales qui sont d'un brun rougeâtre. Cette villosité a cela de remarquable qu'elle présente sur le dos de la chenille trois teintes différentes à chacun des faisceaux : le blanc, le fauve et le noir ; les poils de cette dernière couleur sont les plus abondants. Les poils des flancs sont blanchâtres ; ceux du ventre et ceux qui entourent les pattes sont d'un rougeâtre obscur. La peau est d'un noir bleuâtre et la région dorsale est occupée par de gros points noirs veloutés qui accompagnent les trapézoïdaux à droite et à gauche. Le ventre est dépourvu de points pilifères ; cependant les quatrième et cinquième anneaux présentent une rangée de points verruqueux rougeâtres. Les stigmates, médiocrement gros, sont noirs et à peine cerclés de grisâtre. Le premier anneau est corné, d'un noir luisant et précédé d'une bande transverse également noire et luisante. La tête est petite, globuleuse rétractile et d'un noir de jais. Les pattes écailleuses sont également noires ; les ventrales et anales, dont la couronne est brune, sont jaunâtres et marquées de brun aux incisions.

Cette chenille, lors de sa troisième mue, est d'une couleur différente de la teinte qu'elle acquérera après la quatrième, c'est-à-dire que la villosité au lieu de présenter trois couleurs, n'en montre qu'une seule ; c'est le fauve clair et uniforme ; cependant si la peau est d'un gris bleuâtre, la partie comprise entre les stigmates et les pattes, est d'un noir velouté. Les points pilifères, ovales et rougeâtres sont déjà aussi développés qu'ils le seront après la quatrième mue.

Les deux sujets de cette espèce que je viens de décrire, et que j'ai peints avec soin, ont été rapportés d'Andalousie par M. Staudinger lors de son dernier voyage en ce pays. Il en a trouvé plusieurs individus à divers âges sur un gazon montagneux dans le voisinage duquel il n'a vu ni arbres, ni arbrisseaux. L'insecte doit donc vivre de plantes basses ; cependant je fais observer qu'il n'a touché à aucune des plantes herbacées qui lui ont été présentées. Pas une de ces

chenilles n'a fourni son insecte parfait. Espérons toutefois qu'à l'avenir on sera plus heureux dans l'éducation de cette intéressante espèce. En attendant que l'insecte parfait arrive à la connaissance des lépidoptéristes, je nomme la chenille *Bombyx Vandalicia* pour rappeler sa patrie.

Variété de

L'Euplocamus Anthracinalis.

Scop. — Illig. — W.—V. — Hb. — Stgr. = *Erythrocephala*, Fab. = *Fuesslinaria*, Esp. = *Guttatus*, Latr. = *Anthracinella*, S. V. — Hb.-Tr.

(Pl. 62, fig. 8.)

Cette jolie variété qui est de la taille des grands exemplaires du type et qui en a tout le facies, a en presque totalité la coloration de l'espèce congénère l'*Ophisa*, Cram. (*Aurantiella*, Tr. Dup.) Cette couleur anormale rappellerait assez, au premier abord, une aberration de cette dernière espèce, si la coupe d'ailes, qui est exactement celle de l'*Ophisa*, ne venait prouver que le sujet en question est, en réalité, une variété de cette dernière espèce; voici sa description :

Envergure 0^m,030. Il s'éloigne du type : 1° par la couleur du fond qui est non pas noire, mais plutôt fuligineuse; 2° par la disposition tout autre des taches des ailes supérieures qui ne sont qu'au nombre de trois principales, lesquelles présentent chacune la réunion des deux ou trois taches de l'espèce ordinaire; 3° par la présence aux ailes inférieures d'une bande blanchâtre qui longe le bord interne et par une tache centrale rouge placée aux trois quarts de la longueur de l'aile; 4° enfin par la coloration anormale des taches aux supérieures qui,

au lieu d'être d'un blanc pur, sont d'un jaune ochracé. Le dessous est la répétition exacte du dessus ; pourtant sur le fond enfumé, les taches sont plutôt blanchâtres. La côte des antennes très-plumeuses rappelle tout à fait celle du type : elle est annelée de blanc et de noir. La tête, les pattes et les ptérygodes sont d'un fauve ochracé. L'abdomen est effilé, noir, et dépasse les ailes inférieures.

Cette variété accidentelle fait partie de mon cabinet ; elle m'a été envoyée de la Prusse ; je la crois originaire des environs de Berlin.

EXPLICATION DES PLANCHES

De la 15^e Livraison (1865).

PLANCHE 59.

EXPLICATION DES FIGURES.

I.

- Fig. 1. Chenille de la *Bucculatrix Lavaterella*, MILL., grossie.
2. Fourreau grossi.
3. Chrysalide grossie.
4. Insecte parfait grossi.
5. *id.* grandeur réelle.

II.

- Fig. 6. Chenille de la *Xanthodes Graellsii*, FEISTH.
7. Insecte parfait.

PLANCHE 60.

EXPLICATION DES FIGURES.

I.

Fig. 1. *Nychiodes Lividaria*, HB. (Aberr. A.)

II.

Fig. 2. *Nychiodes Lividaria* (Ab. *Andalusiaria*, MILL.).

III.

Fig. 3. *Pachnobia Hyperborea* ♂, DELM.

4. id. id. ♀.

IV.

Fig. 5. Chenille de l'*Hepialus Lupulinus*, L.

6. Chrysalide.

7. Insecte parfait.

PLANCHE 61.

EXPLICATION DES FIGURES.

I.

- Fig. 1. Chenille de la *Gelechia Psoraella*, MILL., grossie.
 2. *id.* *id.* *id.* grosseur réelle.
 3. Insecte parfait grossi.
 4. *Id.* grandeur réelle.
 5. Chrysalide.
 6. Palpe de l'insecte grossi.

II.

- Fig. 7. *Lycœna Ægon* ♀ (Aberr. A.).

III.

- Fig. 8. Chenille de la *Myelois Robiniella*, MILL.
 9. *id.* *id.* *id.* vue de dos.
 10. Chrysalide.
 11. Insecte parfait.

PLANCHE 62.

EXPLICATION DES FIGURES.

I.

- Fig. 1. Chenille de l'Arge, Var. *Cleanthe*, Bdv.
2. Chrysalide.
3. Insecte parfait.

II.

- Fig. 4. Chenille de l'Arge *Lachesis*, Hb.
5. Insecte parfait.

III.

- Fig. 6. Chenille du *Bombyx Vandalicia*, MILL.
7. *id.* *id.* *id.* jeune.

IV.

- Fig. 8. *Euplocamus Anthracinalis* Scop. (Aberr. A).

I



II



III

P. Mellère et A. Mignoux sculp.

Jugues plant. p^l.

Corbié sc.

- I. 1 à 5. *Gelechia Psoralisella*, Mill.
- II. 7. *Lycæna Argon*, Z. (*Abrax. A.*)
- III. 8 à 11. *Myeloides Robiniella*, Mill.

Imp. Hoëlle, Ar. Mignoux.

M^{me} Mignoux col.

I



II



III



IV



7



P. Millière et J. Mignaux pl

Legumes plants, pl

Gobbié sc.

- I, 1. *Nychiodes Lividaria* Hb. (Aber. A.)
- II, 2. *id. id.* (Aber. *Andalusiarica*, Mill.)
- III, 3 et 4. *Pachnobia Hyperborea*, ♂ et ♀ Daln.
- IV, 5 à 7. *Hepialus Lupulinus*, L.

Imp. Beauvère Fr. Mignaux.

M^{re} Mignaux col.



D. Millière et J. Mignaux, p!

Legume plant. pl.

Debray, sc.

I. 1 à 5, *Bucculatrix Lavaterella*, Mill.
 II. 6 et 7, *Xanthodes Graellsii*, Först.

Imp. Emite, s. r. Mignaux.

M^{me} Mignaux col.



P. Millière et A. Mignoux sculp.

Scieur plant. p^l

Dobray, sc.

I. 1 à 3. *Argo Clotho*. Var. *Cleanthe*, Bdo.

II. 4 et 5. *Argo Lachesis*, Hb.

III. 6 et 7. *Bombyx Vandalicia*, Mill.

IV. 8. *Euplocamus Anthracinalis*, Sc. (Aber. A.)

Imp. Bourcier, Art. Mignoux.

M^{me} Mignoux del.